



RAPPORT DE LA FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL

CENTRE PEDAGOGIQUE ET THERAPEUTIQUE DE DOMBRESSON

EXERCICE 2017

137e RAPPORT ANNUEL

**MEMBRES DE LA COMMISSION DU CONSEIL DE FONDATION
FRANÇOIS-LOUIS BOREL**

Au 31 décembre 2017

M.	Richard BARZE, architecte, président, Cernier	dès 2005
M.	Jean-Marc TERRIER, notaire, vice-président, Cernier	dès 1997
Mme	Mireille BELTRAME, administratrice, Dombresson	dès 2013
Mme	Christine FISCHER, infirmière, députée au Grand Conseil, Saules	dès 2009
Dr	Jean-Louis GIOVANNONI, médecin, Dombresson	dès 2001
Dr	Pierre-Alain KRAMER, médecin-dentiste, Chézard	dès 1997
Drsse	Stéphanie MAULER, psychiatre, Neuchâtel	dès 2001
Mme	Yvette PAROZ VEUVE, greffière, Savagnier	dès 2009
Mme	Anne-Christine PELLISSIER, Engollon (pour la commune de Val-de-Ruz)	dès 2013
Mme	Laurence PERRIN, conseillère communale, Cortaillod	dès 2010
M.	Jean-Bernard STEUDLER, agriculteur, député au Grand Conseil, Chézard	dès 2013
M.	Sébastien MARTI, pharmacien,	dès 2017

Représentant du Service de Protection de l'Adulte et de la Jeunesse

M. Christian Fellrath, directeur

Représentant du Service de Protection de l'Adulte et de la Jeunesse :

M. Luca FUMAGALLI, adjoint au chef de service

Représentant de l'Office de Protection de l'Enfant :

M. Frédéric Schallenberger, chef d'office

Représentants de la direction :

M. Jean-Marie VILLAT, directeur
 M. Vincent PERRIN, sous-directeur
 M. Patrick MELICHAR, administrateur
 M. Matthieu Pinsard, adjoint de direction
 M. Abdé Chibout, adjoint de direction

Représentant du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence :

Drsse Hélène BEUTLER, médecin chef

Représentants du personnel :

M. Silvio ARCELASCHI, responsable bâtiment
 M. Gustavo RUEGGER, éducateur

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Par testament du 2 juillet 1864, François-Louis Borel a institué l'Etat de Neuchâtel héritier de ses biens, à charge de les affecter à une œuvre d'utilité publique désignée par le Grand Conseil.

Aux termes d'un décret du 19 novembre 1873, le Grand Conseil décide de consacrer ces biens à la fondation d'un asile pour l'enfance malheureuse.

Le 17 juin 1876, il arrête que l'asile en question sera établi à Dombresson et charge le Conseil d'Etat de pourvoir à l'acquisition des terrains nécessaires.

A l'origine, les hôtes de l'institution étaient dans leur quasi-totalité des orphelins. Certaines transformations profondes intervenues dans notre société au cours de ces dernières décennies, ont eu pour conséquences la réduction progressive du nombre des orphelins et leur remplacement par des enfants inadaptés (enfants nés hors mariage, de parents divorcés, enfants atteints de troubles du comportement ou de débilité mentale). Dès lors, la nécessité s'est fait sentir au cours des dernières années de spécialiser nos institutions pour enfants et adolescents, ceci afin d'en tirer le maximum d'avantages, de résultats et d'efficacité. Cette évolution a encore été accélérée par l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité.

Depuis 1967, au lieu d'être ouvert à tous les enfants orphelins ou abandonnés comme le voulait à l'origine le législateur, le Centre pédagogique de Dombresson s'est donc spécialisé dans l'accueil, le traitement, l'instruction et la formation d'une catégorie déterminée d'enfants, à savoir ceux souffrant de troubles du comportement.

En 1995, le Centre pédagogique est devenu Centre pédagogique et thérapeutique reconnu comme station de formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents par la Fédération des Médecins suisses.

RAPPORT DU PRESIDENT

S'il m'est arrivé durant plusieurs années de relater, voire de répéter mon insatisfaction relative au temps nécessaire à faire aboutir certains projets importants pour la vie interne de la Fondation F.-L. Borel, je suis heureux de constater que l'année 2017 fut une période particulièrement positive pour l'accomplissement de ces desseins.

En effet, un changement notoire est intervenu le 1^{er} juin 2017, en ce sens que les institutions d'éducation spécialisées, dont la nôtre, ont changé de Département, passant du SIAM dépendant du Département de la Justice, de la Sécurité et de la Culture (DJSC) au SPAJ (Service de Protection de l'Adulte et de la Jeunesse), rattaché au Département de l'Education et de la Famille (DEF). Cette «à priori» simple modification nous a permis de rencontrer une oreille plus attentive et sensiblement plus ouverte aux solutions proposées et bloquées depuis de nombreuses années, malgré des rappels insistants de notre part.

En septembre 2017, nous avons donc pu concrétiser un accord sur un principe général nous permettant de relancer le projet de rénovation énergétique des bâtiments de l'institution. Ainsi, après avoir réalisé avec succès la rénovation importante du bâtiment E (collège, halle de gymnastique, piscine intérieure), nous allons pouvoir remettre sur les rails, dès 2018, le solde de ce nécessaire projet, avec l'ambition d'améliorer sensiblement la vie et le confort mérités des résidents, bien entendu dans le strict respect des accords conclus.

Dans la foulée, nous allons également relancer les pistes relatives au renforcement de l'entretien et du rendement de notre patrimoine immobilier. Là aussi, les idées rencontrent un écho favorable, voire un encouragement certain de la part du SPAJ, mais il nous faudra encore franchir quelques étapes avant de concrétiser ces concepts.

Ces visées, même conséquentes pour les budgets à venir, ne doivent toutefois être considérées que comme des facilitateurs de la bonne marche de l'institution, avantageant la cohésion de son équipe éducative et privilégiant le bien de l'enfant, repère crucial pour affronter les défis actuels et futurs de notre société. Appuyées par le soutien constant et sans faille de la Direction, toutes les équipes continuent de démontrer un enthousiasme qui force l'admiration.

Aussi, au nom du Conseil de Fondation et au risque de me répéter annuellement, je tiens à remercier l'ensemble du personnel pour sa remarquable qualité de travail. J'y associe évidemment l'Administration pour l'accomplissement de tâches de plus en plus ardues et formalistes, parfois non reconnues à leurs justes valeurs.

Enfin et complétant les plaisirs de cette année bénéfique, je tiens à souligner la détermination et la participation active de tous les membres du Conseil de Fondation, soutien indispensable pour les échéances à venir, malheureusement et certainement moins encourageantes sur le plan budgétaire, que cette dernière année.

Richard Barzé, Président

Mai 2018

RAPPORT DU DIRECTEUR

D'une manière générale. L'année 2017 a été caractérisée par une très grande densité de travail dans tous les secteurs.

Les enfants

L'année 2017 s'est déroulée sans aucune accalmie par rapport à l'année 2016. Le travail a été par moment très prenant pour tout le monde. Les réalités devant lesquelles certains enfants nous placent nous obligent à inventer, innover, créer et développer des moyens parfois nouveaux afin d'apporter des réponses adaptées, bienveillantes et pertinentes. Je remercie, ici, l'ensemble du personnel pour l'énergie déployée afin de faire de ces difficultés des opportunités de grandir pour des enfants souvent en grandes difficultés personnelles. Je salue le fait de rechercher en permanence des réponses consensuelles et mesurées dans un contexte qui pourrait aisément conduire à des divergences de vues préjudiciables à la qualité du travail fourni. Je souhaite qu'il en aille de même ces prochaines années.

En ce qui concerne les enfants, je tiens à relever parmi eux cette année deux « catégories » d'enfants, à savoir :

- Des enfants petits, de 7 à 10 ans, très touchés dans leur développement affectif, qui passent souvent par des crises. Ces enfants, omniprésents en 2016, ont continué à nous mettre sous forte pression. Mais nous avons constaté de nombreuses belles évolutions et une amélioration globale de cette situation des petits. Il demeure que ces crises, parfois quotidiennes, usent les professionnels car reprendre un enfant qui ne se maîtrise plus du tout, qui tape, crie, mord parfois, donne des coups de pieds, insulte, fugue et se met en danger, implique une contention difficile à réaliser, surtout si on la veut non-violente et sécurisante pour l'enfant ou pour les personnes autour de lui. Et lorsque cela se renouvelle quotidiennement, il faut une certaine abnégation pour conserver un regard positif et une conviction que cela va évoluer positivement.

L'approche pluridisciplinaire inclut l'équipe thérapeutique, mais aussi parfois des entités extérieures telles la pédiatrie ou les milieux hospitaliers pédopsychiatriques. Le recours momentané à des aides de cet ordre est de plus en plus une nécessité dans l'accompagnement de ces enfants. En effet, des temps de « décharges » sont parfois indispensables –ce fut plusieurs fois le cas en 2017- à la poursuite de notre action au sein de la Fondation. Or cesser l'accompagnement placerait bien souvent l'enfant et le réseau professionnel (assistants sociaux notamment) devant une absence totale d'alternative au niveau cantonal, voire romand. Nous sommes donc constamment à la recherche de moyens nouveaux pour assurer ces accompagnements d'enfants qui, en règle général et en dehors des moments de crises malheureusement trop fréquentes, sont extrêmement attachant et suscitent une envie de leur venir en aide chez tous les professionnels de la Fondation.

- Une seconde catégorie concerne de plus grands enfants : nous avons constaté une proportion élevée d'admissions d'enfants de 13 à 15 ans durant l'année 2017. Plusieurs d'entre eux présentaient des problèmes avant d'arriver chez nous qui avaient conduits à des placements dans d'autres institutions ou en milieu hospitalier. Nous pouvons relever des modes de vie presque « indépendants » à 13 ans déjà parfois, une déscolarisation, des sorties nocturnes, de la consommation de drogues et parfois des comportements prédélinquants. Confronter tout à coup ces enfants à un cadre institutionnel implique de leur donner la possibilité de se projeter dans un avenir à travers Dombresson, ce qui passe par l'établissement et le développement du lien, facteur déterminant de ce qui pourra ensuite favoriser ou non une évolution.

Mais cela n'exclut en rien les problèmes comportementaux, au moins durant un temps, telles la consommation importante de cannabis, les fugues, les incivilités multiples, la mise en cause du cadre offert, etc... Les réponses demandent en même temps du contenant et de l'empathie, afin d'offrir des moyens qui nous permettent de « tenir », sans laxisme mais aussi sans contre-violence individuelle ou institutionnelle. Peu à peu, cela permet une action éducative, pédagogique et thérapeutique qui favorisera la possibilité, pour l'enfant et sa famille, d'aller vers de nouveaux projets de vie.

Mais, il faut le relever, nous parlons ici d'un certain nombre d'enfants qui nous placent devant des défis. Une grande partie des enfants accueillis à Dombresson sont en dehors de ces extrêmes et évoluent bien, voire très bien, ce qui est toujours motivant.

À l'été, afin d'offrir à certains grands une perspective stimulante et dynamique, nous avons ouvert une classe de notre Fondation au sein du Cercle Scolaire du Val-de-Ruz, à Cernier (CSV). Cette classe accueille des enfants du 3^{ème} cycle de scolarité obligatoire. Elle a pour but d'offrir des perspectives nouvelles et concrètes par la possibilité d'intégrer, pour une discipline ou une autre, l'enfant dans le cadre des classes ordinaires de la vallée. Cette possibilité est offerte par le Cercle scolaire qui témoigne ainsi de sa souplesse et de son souci du bien de l'enfant. Elle ne serait pas ou rarement imaginable pour des enfants scolarisés au sein de notre collège interne de Dombresson, surtout en raison de la distance. L'expérience est en cours, nous allons la poursuivre en 2018-2019 même si, approchant de la fin de cette année scolaire, nous constatons que cette classe n'est pas simple à faire évoluer dans le sens souhaité, notamment au plan de la discipline en son sein, plus difficile à réguler du fait de la distance avec l'institution. Mais il faut toujours 2 à 3 ans pour mener une expérience et l'évolution semble progressivement aller dans le sens espéré : une dynamique positive qui tire les enfants vers le haut.

Enfin de manière globale et afin de pouvoir mieux objectiver les résultats de notre action, une catamnèse institutionnelle serait intéressante à réaliser. Nous y songeons mais les moyens nous manquent pour procéder à ce travail conséquent. Peut-être aurai-je l'occasion d'y revenir ces prochaines années ?...

En conclusion pour les plans éducatifs et pédagogiques, nous devons vivre avec l'évolution des problématiques présentées par les enfants, évolution qui se retrouve également, certes avec moins de densité mais avec une proportion en augmentation toutefois, dans les cadres sociaux et scolaires extérieurs. Cette réalité extérieure est, pour moi, elle-même liée à l'évolution complexe et rapide de certains fondements en Suisse, en Europe et dans le monde. Je pense notamment à la stabilité géopolitique et ses conséquences sur la vie partout dans le monde, donc aussi dans notre pays et par conséquent dans notre institution. Nous devons toujours rechercher les réponses les plus adaptées possibles, contenant et bienveillantes, attentives aux droits des enfants et des collaborateurs simultanément, pour trouver le meilleur chemin possible. Ce chemin doit permettre d'assurer un réel accompagnement des enfants et de leur famille, y compris pour les enfants les plus en difficultés ou les plus « difficiles à aider¹ ». Nous avons une obligation de moyens... le résultat, lui, ne reste qu'un espoir et seul le temps permettra d'en prendre la mesure.

Les adultes

Prendre en charge des enfants présentant des problématiques aussi complexes que citées ci-dessus demande une énergie importante à chacun. Mais cela reste notre travail, notre choix et comme je le dis plus haut, je me réjouis de l'engagement de chacun dans sa sphère d'activité.

¹ Formulation de Roland Coenen, intervenant qui a donné une journée de formation à l'ensemble du personnel d'encadrement de la Fondation Borel en décembre 2017

Il convient pourtant ici de faire part de réels drames vécus par certains adultes de notre Fondation. Ces événements sont de l'ordre, à mon sens, de l'injustice. Ils ont généré une très forte émotion au sein du personnel, sans que la charge de travail puisse, elle, être diminuée, même transitoirement.

J'adresse donc encore ici et au nom de tout le personnel, ma profonde sympathie :

- À la famille de Mme Ariane Besancet, éducatrice, décédée au début du printemps, après une longue maladie, ceci malgré une impressionnante volonté et un état d'esprit positif permanent.
- A Mme Lise Langel, secrétaire, et à sa famille, dont le petit-fils de moins de 2 ans est subitement décédé au début de l'automne...

En outre, à ces événements dramatiques qui ont profondément marqué l'institution, se sont ajoutés plusieurs cas d'accidents grave ou de maladies importantes chez des collaborateurs et/ou leurs enfants. J'adresse encore ici à ces collègues mes vœux de complet rétablissement.

Les aspects cantonaux et structurels

Un nouveau chapitre de la vie de notre institution, a été vécu à l'été 2017 lors du changement de la tutelle étatique des institutions pour enfants et adolescents du canton qui est passée du Service des Institutions pour Adultes et Mineurs (SIAM), lui-même rattaché au Département de la Justice, de la Sécurité et de la Culture (DJSC) au Service de la Protection de l'Adulte et de la Jeunesse (SPAJ) rattaché au Département de l'Éducation et de la Famille (DEF).

Nous nous plaçons à relever l'intérêt porté par ce nouvel organisme de tutelle à la réalité des institutions et à la protection de l'enfance en général. Des changements sont annoncés qui bousculent, déjà en 2017, la réalité quotidienne des institutions du canton. J'espère que l'Etat saura trouver le chemin qui permettra de respecter tout le monde, tout en favorisant l'évolution de la prise en charge des enfants et adolescents de notre canton pour l'adapter à la réalité du 21^{ème} siècle. Les premiers mois, vécus fin 2017, augurent avec espoir de cela. En ce qui nous concerne plus directement, l'attention portée par l'Etat aux difficultés que nous rencontrons avec les enfants s'est confirmée par la possibilité octroyée désormais de développer, en 2018-2019, des moyens d'encadrement susceptibles d'améliorer la qualité de l'accompagnement des enfants en grandes difficultés dont j'ai parlé précédemment. Nous en remercions vivement le SPAJ.

Cette attention nouvelle nous a aussi permis de confirmer et de mettre en place concrètement la rénovation énergétique de l'institution : en 2016, la structure extérieure du collège interne avait été réalisée, mais tout avait ensuite été bloqué pour des raisons financières. Or la réalité nous plaçait, à divers titres, devant l'impossibilité de ne rien faire. Ce nouveau regard étatique a permis de trouver un consensus permettant désormais la planification de la rénovation énergétique de l'ensemble des bâtiments d'exploitation. Ce projet a été validé par la Confédération. Un plan permettant le déroulement des travaux de juin 2018 à l'été 2020 est maintenant défini de manière précise. Ces travaux seront parfois compliqués à gérer, puisqu'ils se dérouleront en présence de tous les enfants. Mais au final, l'institution répondra aux standards de qualités aujourd'hui exigés dans notre secteur et elle pourra ainsi poursuivre, pendant probablement plusieurs décennies, son action en faveur des enfants. De manière très concrète, alors qu'en 2018 dans certaines chambres d'enfants les stores ne fonctionnent plus, qu'il y fait lors de grands froids et de bise élevée, 14° seulement, que certains toits doivent être protégés par une fragile bâche forcément provisoire etc., tous les bâtiments seront, en 2020, énergétiquement de bonne qualité et le chauffage sera, lui de nature écologique et responsable. J'espère que ces 2 ans de travaux se passeront au mieux et je remercie par avance tous les acteurs impliqués : architecte, entreprises, Conseil de Fondation, Comité de construction, organe tutélaire au niveau de l'Etat et tout le personnel, de tout faire pour permettre des travaux dans une sérénité suffisante, afin ne pas prêter le travail auprès des enfants.

En conclusion, 2017 a été une année riche en événements, en joies et en difficultés et les années à venir seront très probablement du même ordre. Je me réjouis de la mise en application des divers projets structurels et pédagogiques. Enfin, je réitère ici mes remerciements à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué et contribueront encore au développement de notre Fondation.

Jean-Marie Villat, Directeur

RAPPORT DU CNPea

La collaboration entre le CPTD et le CNP se poursuit, avec une attention particulière sur la clarification des tâches et modes d'intervention des thérapeutes dans l'institution. Ce travail de clarification est nécessaire et s'inscrit dans le cadre de diverses réformes actuellement en cours dans le Canton de Neuchâtel (arrêté de loi cantonale sur les institutions du 30 août 2017 et de la Feuille de route du service de protection de l'enfant et de la Jeunesse (SPAJ 2018))

Pour faire face à des demandes de plus en plus complexe, le nombre de psychiatres/psychologues psychothérapeutes a augmenté et un pourcentage (20%) d'orthophoniste a été « transformé » en % psychologue. Ainsi, nous notons une augmentation des psychologues/pédopsychiatres de 150% à 170%, répartis sur 4 personnes :

- 50% psychologue (Mme L. Bertetti)
- 50% psychologue (Mme A. Novatti)
- 50% médecin cheffe de clinique adjointe (Dresse C. Dos Santos) – pdt sa période de congé maternité (nov 2017-avril 2018) ses % ont été couverts par les 2 collègues psychologues
- 20% médecin cadre (Dr A. Tiulete, pédopsychiatre FMH)

Nous collaborons régulièrement avec les 2 orthophonistes (I. Baumberger et C. Bourquin) et la psychomotricienne (L. Chuard), ainsi que l'art-thérapeute ; Mme Rawlyer.

L'équipe thérapeutique a proposé cette année plusieurs modules de groupes d'enfants (capoeira, expression corporelle) et une intervention d'observation en classe Antenne (qui fonctionne au sein de l'école de la Fontenelle), ainsi qu'une intervention à l'école interne pour parler du deuil.

Afin de favoriser les apprentissages auprès d'une population présentant, en raison de leurs troubles sur le plan émotionnel et affectif, d'importantes difficultés, il nous semble crucial de poursuivre et renforcer la réflexion interdisciplinaire sur les conditions dans lesquelles ce travail doit avoir lieu.

Nous proposons que ce thème soit placé l'année scolaire prochaine au centre d'une réflexion approfondie et pluridisciplinaire. Un apprentissage adapté, basé sur l'attachement et les liens sociaux, serait probablement plus profitable ; un travail intensif sur ces aspects-là, avant d'espérer que les enfants puissent entrer dans les apprentissages, sera très probablement nécessaire.

A noter que l'institution a été touchée par plusieurs événements difficiles au niveau des professionnels, elle a fait également face à des incidents éprouvants concernant des enfants (accidents). Ces événements ont été des occasions, pour certains enfants, de montrer leurs ressources et leur attachement aux adultes de référence et à leurs pairs.

Le départ à la retraite d'un des directeurs adjoints, M Gilles Eppner, et une réorganisation de l'équipe de direction a eu lieu, avec nouvelles contraintes dans le travail de collaboration CNPea-CPTD auxquelles l'équipe thérapeutique s'adapte.

Le CNPea a été par ailleurs invité et a participé à certaines commissions internes qui ont travaillé sur des sujets divers, comme par exemple, « Commission sexualité » (et l'éducation émotionnelle et sexuelle des enfants de l'institution), afin de mettre à jour les réactions institutionnelles en cas de crise de type agression sexuelle à l'interne de l'institution. Ce travail continuera et nous nous en réjouissons.

Nous remercions ici vivement toute l'équipe du CPTD pour la confiance ainsi que la qualité des échanges. C'est ce qui nous permet d'adapter nos pratiques aux besoins des enfants et adolescents.

Dr Alina Tiulete
Médecin adjointe de la Consultation
ambulatoire des Montagnes CNPea

Dr Hélène Beutler
Médecin cheffe du département CNPea

CNP - Centre neuchâtelois de psychiatrie
Enfance - Adolescence

**LISTE DES EMPLOYEURS AYANT COLLABORE
AVEC DES ELEVES DE LA FONDATION F.-L BOREL EN 2017**

Entreprises	Métier exercé	Lieu
Home des Trois Portes	Assistante en soins communautaires	2000 Neuchâtel
Garage Châtelain	Mécanicien de maintenance	2056 Dombresson
Luc Rouiller SARL	Constructeur métallique	2053 Cernier
UHG	Usinage Haute-Gamme	2400 Le Locle
Châtelain Info	Informaticien	2300 La Chaux-de-Fonds
Buschini SA	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
Entreprise forestière Thierry Kaufmann	Forestier Bûcheron	2056 Dombresson
Marbrerie Oudin	Tailleur de Pierre	2000 Neuchâtel
Ribeaud Paysages Sarl	Paysagiste	2932 Coeuvre
Bellenot Frères	Menuisier	2054 Chézard
Botteron Frères SA	Mécanicien sur poids lourds	2054 Chézard
Spacecar	Mécanicien de maintenance	2053 Cernier
EP Automobile	Mécanicien de maintenance	2063 Fenin
Peinture Denis Jacot	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
Tout Auto	Mécanicien de maintenance	2034 Peseux
Dixi Polytool	Mécanicien de précision	2400 Le Locle
Proforet	Forestier Bûcheron	2900 Porrentruy
Chaignat Forêt Sarl	Forestier Bucheron	2947 Charmoille
Buthey Peinture	Plâtrier	2000 Neuchâtel
Zacommer Carrelage	Carreleur	2053 Cernier
Spacecar	Mécanicien de maintenance	2053 Cernier
Challandes Frères Peinture	Peintre en bâtiment	2053 Cernier
Fallet Thierry	Menuisier – charpentier	2065 Savagnier
Electropro	Electricien de montage	2053 Cernier
Crèche Barbapapa	Educateur de la petite enfance	2046 Fontaines
Richer Automobile	Mécanicien de Maintenance	2043 Boudevilliers
Assembling Systems	Logisticien	2017 Boudry
Auderset Peinture	Peintre en bâtiment	1700 Fribourg
Marc Favre Menuiserie SARL	Menuisier	2054 Chézard
Boulangerie Stucker	Boulangier	2056 Dombresson
Jumbo SA	Gestionnaire commerce du détail	2074 Marin
Piémontesi SA	Maçon	2065 Savagnier
Les Trentenaires boivent de la bonne bière	Cuisinier	1700 Fribourg

RTS	Monteur Vidéo	2000 Neuchâtel
Canal Alpha	Monteur Vidéo	2016 Cortaillod
Crèche le Manège enchanté	Educatrice de la petite enfance	2052 Fontainemelon
Home le Logis	Cuisinier	2056 Dombresson
Lovis SA	Ramoneur	2054 Chézard

ÉPHEMERIDE ANNEE 2017

18 janvier	Éducation routière pour les élèves des classes internes de 8 à 11H.
27 au 28 janvier	Vente du mimosa.
20 au 24 février	Camp de ski et semaine sportive pour les élèves qui fréquentent le cycle 3 du CSVR.
6 au 10 mars	Camp de ski des classes internes.
29 avril au 24 mai	Tour du canton de Neuchâtel : 6 étapes de course à pied (Kids'tour 23 élèves/ Grand tour 2 élèves et Walking 11 élèves).
31 mai au 28 juin	Trans-Neuchâteloise : course de VTT, 5 étapes le mercredi soir (7 élèves ont participé au Kids'tour).
9 juin	Conseil de fondation.
19 au 23 juin	Semaine verte pour les élèves qui fréquentent le cycle 3 du CSVR.
28 au 30 juin	Tour du lac en vélo pour les élèves de la Préformation.
30 juin	Fête de fin d'année scolaire et triathlon en faveur de l'Association ELA Suisse.
30 juin	Remise de diplômes pour les manifestations sportives.
30 juin	Cérémonie de fin d'année scolaire et remise des attestations pour les élèves de la Préformation.
10 au 15 juillet	Camp d'été institutionnel près de Marseille.
31 juillet au 4 août	Camp d'été institutionnel en Isère.
17 août	Soirée « Portes ouvertes » de la Préformation.
19 août	Sortie du personnel.
28 août au 1 septembre	Classes vertes et camp de la Préformation.
13 septembre	30 ^e Tournoi de football inter-institutions au stade de la Maladière.
28 septembre	Torrée du collège
24 novembre	Conseil de fondation.
6 décembre	Saint-Nicolas.
19 décembre	Noël de la Fondation Borel.

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2017

DIRECTION ET ADMINISTRATION

M.	VILLAT Jean-Marie	Directeur
M.	PERRIN Vincent	sous-directeur
M.	PINSARD Matthieu	adjoint de direction
M.	CHIBOUT Abdé	adjoint de direction*
M.	MELICHAR Patrick	administrateur
Mme	LANGEL Lise	secrétaire*
Mme	GOLAY Eliana	secrétaire*
Mme	BOILLAT Ophélie	apprentie employée de commerce

PERSONNEL ENSEIGNANT

Mme	DONATI Sara Linda	institutrice
Mme	DUPRAZ Virginia	institutrice*
M.	GROB Laurent	Instituteur
Mme	GOBAT-MATTHEY Lysiane	maîtresse ACO*
M.	MONTERO Juan-Marco	Instituteur
Mme	PONTES Lucia	maîtresse ACO*
Mme	ROBERT-NICOUD Karin	institutrice*
M.	SCHAER Olivier	Instituteur

PERSONNEL EDUCATIF

Mme	AEBERLI Sephora	éducatrice*
M.	AMSELR Antoine	éducateur stagiaire
Mme	ARMELLINO Francesca	éducatrice*
Mme	BLOCH Justine	éducatrice*
M.	BOSCHUNG Philippe	éducateur*
M.	CHIBOUT Abderrahman	éducateur de studios*
Mme	CUENAT Anita	éducatrice*
Mme	DE GIORGI Agnès	éducatrice*
Mme	DO VALE Yolanda	éducatrice*
M.	DUARTE Tiago	éducateur *
Mme	EPPNER Véronique	éducatrice*
M.	FERUGLIO Johann	éducateur*
M.	GEISER Alexandre	éducateur / resp. orientation professionnelle
Mme	GHAZAL Jamila	apprentie assistante socio-éducative (ASE)
Mme	GOBAT-MATTHEY Lysiane	éducatrice*
Mme	GUYOT BRAICHET Corinne	éducatrice*
M.	KNEUSS Valentin	éducateur*
M.	LACREUSE Jean-Philippe	maître socioprofessionnel
M.	MERROUCHE Nourdine	éducateur*
Mme	MICCIO Anna	éducatrice*
Mme	MONTANDON Marylène	éducatrice*
Mme	PONTES Lucia	éducatrice*
Mme	PORTNER Gabriela	éducatrice*
Mme	RAWYLER Catherine	éducatrice / animatrice atelier d'art-thérapie*
M.	RHAZI Abder	éducateur*
Mme	ROBERT NICOUD Fanny	éducatrice*
M.	RUEGGER Gustavo	éducateur*
Mme	STEINER Yanick	éducatrice*
M.	THIERRY Jérémy	éducateur*
M.	WALTER Mathias	éducateur*

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2017

PERSONNEL EDUCATIF (veilles et service de permanence éducative)

Mme	BESANCET Annette	veilleuse*
Mme	CUCHE Audrey	veilleuse*
Mme	GACHET Marianne	veilleuse*
Mme	GRAU Floriane	veilleuse / service de permanence éducative*
Mme	GUYOT BRAICHET Corinne	service permanence éducative*
Mme	JEANRICHARD Marilyne	veilleuse*
Mme	MARTINELLI Virginie	veilleuse*
Mme	REMY FLAIG Anne-France	service de permanence éducative*

PERSONNEL DE MAISON

Mme	AMEZ-DROZ Gisèle	aide-concierge*
M.	ARCELASCHI Silvio	concierge / responsable technique bâtiments
Mme	BRUGES NIETO Lucy	couturière*
Mme	CAVALER Valentina	aide concierge*
Mme	GREMAUD Micheline	cuisinière / aide de cuisine*
M.	JACOT Denis	aide concierge*
M.	JUTZI Johnny	concierge / responsable des extérieurs
Mme	MATHYS Rose-Marie	Lingère
Mme	PERRIARD Catherine	aide de cuisine*
M.	URFER Philippe	cuisinier*
Mme	VILLAT Josiane	infirmière*

EQUIPE THERAPEUTIQUE

a) Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence

Dresse	DOS SANTOS Cécile	pédopsychiatre*
Dresse	TIULETE-SIMION Alina	pédopsychiatre*
Mme	BERTETTI Lucilla	psychologue*
Mme	NOVATTI Audrey	psychologue*

b) Psychomotricité

Mme	CHUARD Laura	psychomotricienne*
-----	--------------	--------------------

c) Orthophonistes

Mme	BAUMBERGER Isaline	orthophoniste*
Mme	BOURQUIN Céline	orthophoniste*

* *temps partiels*

LISTE DES DONNS EN ESPECES ET EN NATURE

Exercice 2017

Dons en espèces

Amis de la Cave FELIX	250.-
Fondation Pierre MERCIER	20'000.-
Tournoi inter-Fondation	2'000.-
Famille LANGEL	150.-
Claudio CAVALER	50.-
Association Four à pain	1018.70
SPAJ	275.-
Sylvain RACINE	50.-
Service de bénévoles du Val-de-Ruz, Mme NICOLET	50.-
Union des paysannes neuchâteloises	50.-

Total en CHF **23'893.70.**

Dons en nature

- BOUQUET Lorraine, Savagnier, une paire de ski
- DUBOIS Christine, Les Geneveys-sur-Coffrane, jeux LEGO
- EMERY-MARCHAND Jeanine, Marin, vêtements tricotés
- FALLET Claude, Savagnier, transport et mise à disposition d'échafaudage
- GOLAY Eliana, La Chaux-de-Fonds, vêtements
- KOHLI Murielle, Fontaines, une paire de ski
- L'INDUS Sàrl, Brasserie, Moutier, une table de billard
- ROBERT Didier, Colombier, billets pour croisière sur le lac de Neuchâtel
- Comité du Panathlon, Neuchâtel, cartes d'accès au fitness